

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE DANFORD LAKE

RECTIFICATIONS SUITE AU DÉPÔT DES MÉMOIRES

Par : Teknika HBA inc., Gatineau, Qc

Ref : CCHZ-001

20 juin 2007

Les rectifications sont les suivantes :

1. Mémoire de la MRC de la Vallée de Gatineau relativement au rendement du tri-compostage

Le procédé de tri-compostage produit plus de 35-40% de déchets lorsque les objectifs de 60% de mise en valeur des matières résiduelles ne sont pas encore atteints. Ces pourcentages sont très bien connus dans la littérature scientifique. Par la suite, à mesure que les objectifs des 3RV se rapprochent de 50-60%, les pourcentages de production des résidus du procédé de tri-compostage varient dans les meilleures conditions **d'opération optimale** entre 25 et 35 % (et non pas 20 à 25 % comme mentionné lors des audiences).

2. Mémoires affirmant qu'il y aura des percées visuelles à partir du Mont O'Brien

Nous avons effectué l'évaluation de 9 percées visuelles potentielles en utilisant les logiciels de modélisation MapInfo 7.8 et Vertical Mapper 3.1 (ref. dans le rapport principal de l'étude d'impact PR 3.1, section 3.4.10 pages 174-189). Cette étude exhaustive a démontré que l'implantation du LET, au niveau maximal atteint à la fin de sa durée de vie utile, n'engendra aucun impact visuel, tant pour les gens qui seront sur la route 301 que pour ceux qui circuleront sur ou aux abords de la Picanoc. Cet exercice a été refait à partir du mont O'Brien et les résultats demeurent les mêmes. Il n'y aura donc pas d'impact visuel tel que prétendu par certains mémoires.

3. Mémoire de la Municipalité de Kazabazua relativement au Centre de traitement des boues de fosses septiques (BFS) de la MRC de la Vallée de la Gatineau

Les percolats ou lixiviats du procédé de déshydratation des BFS sont traités par des procédés de traitement des eaux et rejetés par la suite dans la rivière Kazabazua. Ce Centre de traitement génère donc également des effluents qui sont déversés dans le milieu récepteur en amont de la rivière Gatineau. Les futurs lixiviats traités au LET ne seront donc pas les seuls rejets dans le bassin hydrographique de ce secteur. Les normes de rejet sont différentes car les OER le sont aussi.

4. Mémoires affirmant que nos calculs du débit des fuites des cellules du LET sont sous-estimées

Nous avons déposé notre *Note de calcul sur l'efficacité à long terme de la couche de drainage primaire de lixiviat* dans le document PR5.1 *des Réponses aux questions et commentaires du MDDEP* (ref. Annexe C). Nous maintenons après vérification que nos calculs hydrauliques sont très sécuritaires et que nous n'avons pas sous-estimé les quantités annuelles de lixiviat qui pourraient fuir du LET et se retrouver éventuellement dans la nappe phréatique.

5. Tortue des bois

À la page 135 de l'étude d'impact PR3.1 il est confirmé qu'aucune espèce menacée ou vulnérable n'a été observée lors de l'inventaire terrain effectué par nos biologistes. Il est à noter que la zone d'aménagement du LET ne touche pas la rivière Picanoc et qu'une zone tampon de 700m sera maintenue avec un écotone forestier en tout temps.

6. Potentiel aquifère

Nous avons procédé à un nouvel essai de pompage pour confirmer qu'il n'y avait pas de potentiel aquifère sur le site prévu du LET. Les résultats ont été transmis au MDDEP par notre laboratoire Fondex-Shermont.

André Poulin, ing., Ph.D.
Directeur de projet
Teknika-HBA
